

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1490)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CF199

présenté par

Mme Pires Beaune, M. Jean-Louis Bricout, Mme Rabault, M. Aviragnet, Mme Bareigts,
 Mme Battistel, Mme Biémouret, M. Bouillon, M. Carvounas, M. Alain David,
 Mme Laurence Dumont, M. Faure, M. Garot, M. David Habib, M. Hutin, M. Juanico,
 Mme Karamanli, M. Jérôme Lambert, M. Letchimy, Mme Manin, Mme Pau-Langevin, M. Potier,
 M. Pueyo, M. Saulignac, Mme Tolmont, Mme Untermaier, Mme Vainqueur-Christophe,
 M. Vallaud et Mme Victory

ARTICLE 39**ÉTAT B****Mission « Médias, livre et industries culturelles »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Presse et médias	5 000 000	0
Livre et industries culturelles	0	5 000 000
TOTAUX	5 000 000	5 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les crédits alloués à l'aide à la presse baissent d'environ 5 millions d'euros en 2019.

Le groupe Socialistes et apparentés entend déjà le Gouvernement nous dire que les crédits sont relativement sous-consommés - le taux d'exécution étant de 80 % à l'exercice précédent - mais cette sous-consommation est due au mode de paiement des subventions accordées dans le cadre des

aides à la modernisation. Elles ne sont accordées qu'à réception des factures correspondantes et ce processus peut s'étaler sur plusieurs années.

Mes chers collègues, ce n'est pas parce que la presse connaît des temps difficiles qu'il faut moins la soutenir. C'est justement le contraire. Nous traversons une période préoccupante où des titres de presse sont malmenés, menacés. Plus que jamais nous devons les soutenir pour assurer le pluralisme et la diffusion de l'information et des idées.

C'est pourquoi nous vous proposons de maintenir les crédits d'aide à la presse.

Par cet amendement, les crédits de l'action n°2 « aides à la presse » du programme 180 « Presse et médias » sont abondés à hauteur de 5 millions d'euros en diminuant d'autant les crédits de l'action n°1 « Livre et culture » du programme 334 « Livre et industries culturelles ». Les règles relatives à l'article 40 nous obligent à prendre les crédits sur une autre action. Nous sommes conscients que ce n'est pas souhaitable mais nous sommes certains que le gouvernement saura lever le gage sur une question aussi essentielle.